



**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est déroulé
le lundi 21 septembre 2020 à 19 h 30 au stand**

Membres du Conseil d'Administration élus : *

Présents : Mesdames DAMANGE Monique*, PUCEL Marie, Messieurs CHEVRIER Lionel*, PORTEBOEUF Henri*, TOLLET Didier*, PUCEL Didier*, DAUDIBON Guillaume*, Daniel DAVOUST, BILHOU Jean-Christophe, SERVANT Mathias, COLLIGNON Mickaël

Excusés : M. Daniel LECHAT, Mme Delphine DEMARET*

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du dernier compte rendu CA du 19 mai 2020
- 2 - Nombre d'adhérents à ce jour
- 3 - Dates des championnats et lieux
- 4 - Etat financier à ce jour
- 5 - Accueil formations ligue (dates et organisation)
- 6 - Bilan sur les modifications des horaires des permanences
- 7 - Participation au Comité Départemental
- 8 - Retours sur le nouveau site internet
- 9 - Projets d'investissements
- 10 - Demande de subvention Ville du Mans pour 2020/2021
- 11 - Date de l'A.G. et des réunions de préparation
- 12 - Date du prochain C.A.
- 13 - Questions diverses

Ouverture de la séance par le président à 19h40 qui remercie les présents.

1- Approbation du dernier compte rendu CA du 19/05/2020

Lionel le présente à l'écran et le commente.

Les horaires de permanences ont été modifiés ; ils sont affichés sur le site STM.

Celui-ci est adopté à l'unanimité des présents.

2 - Nombre d'adhérents à ce jour

68 adhérents , dont 9 jeunes

Perte financière COVID saison 2020/2021 environ 2 000 €

Vu la situation actuelle, le président se dit satisfait.

3 - Dates des championnats et lieux

Championnats départementaux : 31 octobre et 1^{er} novembre 2020.

SOCIETE DE TIR DU MANS
Agréée Jeunesse et Sports
N°800/40/84/33
Stand : 103 rue de la Foucaudière
72100 LE MANS



Un sens de circulation sera mis en place.

Pas de public – entre 2 séries les tireurs doivent arriver juste pour leur série.

En ce qui concerne les repas des arbitres, des plateaux repas seront commandés.

Il est demandé à ce que les tireurs du Mans tirent le matin de bonne heure ; les nouveaux tireurs ne seront pas orientés vers les départementaux (sauf cas exceptionnel où le tireurs serait d'un bon niveau).

Besoin de bénévoles : s'inscrire auprès de Lionel.

Les régionaux à Champigné les 28 et 29 novembre

Les France du 18 au 23 janvier 2021 à Besançon.

Ecole de tir :

Départementaux 21 mars à Mamers

Régionaux 17 & 18 avril à La Ferté Bernard

France à Montluçon du 21 au 24 mai 2021

Championnats de France des clubs niveau départemental à Ecommoy.

Régionaux des clubs les 6 & 7 février 2021.

4 - Etat financier à ce jour

Effectué par Didier PUCCEL à la date du 31 août.

Le comité départemental nous doit la somme de 1 602,38 €.

5 - Accueil formations Ligue (dates et organisation)

3 journées de formation

2^{ème} journée de formation initiateur le 12 décembre

1 journée le 13 février CAC3

29 mai : collectif détection

Mathias SERVANT s'inscrit pour le stage initiateur.

6 - Bilan sur les modifications des horaires de permanences

Il est un peu tôt pour faire le point. Les horaires ne changent pas actuellement.

Changement au niveau de la Fédé -> à présent soit les tireurs peuvent tirer masquer (ce qui fait un gain de pas de tir) ou le club doit installer des plexiglas entre chaque tireur.

Pas de changement au sein du club.

7 - Participation au Comité Départemental

Actuellement Henri PORTEBOEUF et Lionel CHEVRIER représentent le club au sein du cd72. Christine RANDON et Marie PUCCEL souhaitent se présenter à la prochaine AG.



Henri aborde son remplacement au sein du comité directeur de la ligue car il ne souhaite pas se représenter pour la prochaine olympiade

20h 45 : départ de Daniel DAVOUST.

8 - Retours sur le nouveau site internet

Beaucoup de retour : beaucoup de personnes interrogent le président alors que tous les renseignements y figurent.

Il serait bien qu'un plan du site y figure.

Pour les nouveaux tireurs, faire une page spéciale où tout figurera.

9 – Projets d'investissement

6500€ pour achats d'armes (2 pistolets LP 10 Junior et 2 carabines Fein évolution).

Adopté à l'unanimité des présents.

10 - Demande de subvention Ville du Mans pour 2020/2021

A faire pour le 30 septembre. Demande pour les réductions COVID et tous les produits achetés.

Lionel a été en réunion le 5 septembre dernier. La volonté du Maire -> devenir la 1^{ère} ville française en sport. Le maire adjoint NORDINE Arick se propose, sur invitation, de venir voir chaque club.

Lionel indique qu'il va l'inviter

11- Date de l'A.G.élective et des réunions de préparation

Samedi 12 décembre à 10h suivie d'un apéritif dinatoire.

Réunion de préparation : lundi 12 octobre à 18h 30.

Sont sortants cette année et rééligibles : Lionel CHEVRIER, Guillaume DAUDIBON, Henri PORTEBOEUF. Un poste est vacant(celle de Gilles LEGUY démissionnaire).

21h 19 départ de Mickaël COLLIGNON.

12 - Date du prochain C.A.

Lundi 16 novembre à 18h 30.

13 - Questions diverses

L'alarme fonctionne avec un retour sur le téléphone de Lionel. En cas d'oubli de mise en fonctionnement, l'appeler et il peut la mettre à distance. Henri souhaite qu'au moins 2 personnes est le signalement des alarmes

Henri demande si le club organise son concours annuel. Celui-ci se déroulera les 19 & 20 décembre 2020.

Mathias pose la question suivante concernant les tireurs 2^{ème} club : uniquement ceux qui venaient la saison dernière.

Pour les tireurs de Beaumont, les inscrire sur une liste d'attente.

L'ordre du jour étant épuisé le président clos la séance à 21h 40.

Le Président,

La secrétaire,

SOCIETE DE TIR DU MANS
Agréée Jeunesse et Sports
N°800/40/84/33
Stand : 103 rue de la Foucaudière
72100 LE MANS



L. CHEVRIER

M. DAMANGE